

L'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes (RTL, 28 octobre 1971)

Source: GB et MC: positions des 2 partis. Sondages. Vote acquis? / JULIETTE BOISRIVAUD, Andrew Manderstam.- Paris, Londres: RTL [Prod.], 28.10.1971. RTL, Paris. - SON (00:05:43, Montage, Son original). Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_adhesion_du_royaume_uni_aux_communautes_europeennes_rtl_28_octobre_1971-fr-5c65d362-578b-4ecd-940e-cde15a73bad5.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

L'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes (RTL, 28 octobre 1971)

[Jean Carlier] « L'Angleterre saute le pas », c'est le titre de « L'Aurore » ce matin. Jour J pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, c'est aujourd'hui que le parlement britannique vote, ce soir, après un marathon de plusieurs jours qui s'est déroulé dans la fièvre. Ainsi, la dernière séance de nuit a duré jusqu'à sept heures ce matin, avant la reprise du début de l'après-midi. Juliette Boisrivaud, vous suivez ce marathon pour RTL, vous êtes obligée de dormir à contretemps sans doute ?

[Juliette Boisrivaud] Oui, effectivement, ça désorganise un petit peu les jours et les nuits et je dois dire que même en définissant la situation à l'anglaise, c'est-à-dire avec beaucoup de flegme, il faut bien avouer qu'hier et surtout aujourd'hui l'atmosphère est houleuse aux Communes. Tout à l'heure, en tenant compte des 380 sièges pour 630 députés, plus le public qui y est admis, plus les journalistes, l'ambiance va être survoltée et elle l'était déjà beaucoup cette nuit. C'est que ce dernier jour de débat et le vote de ce soir ont poussé les partis et l'opinion publique à bout. Je crois qu'il faut peut-être, Jean Carlier, refaire rapidement le point de cette bataille, où elle en est maintenant. Les conservateurs, donc le gouvernement, doivent voter pour, mais c'est un vote qui est libre et certains conservateurs vont voter contre parce qu'ils ne font aucune confiance, disent-ils, aux bureaucrates de Bruxelles, aux Français et aux Allemands en plus. Les travaillistes, eux, doivent, et c'est un ordre de monsieur Wilson, voter contre, mais il y a depuis hier une sérieuse déchirure dans le parti et une importante fraction d'entre eux va voter pour l'entrée dans le Marché commun, en toute conscience, parce qu'ils ne peuvent pas avoir l'air de changer d'avis entre le temps où, au pouvoir, ils étaient pour l'Angleterre dans l'Europe. Il faut dire qu'à la Chambre, hier, les conservateurs ne faisaient pas de cadeau à monsieur Wilson qui, lui, gardait le silence. On lui envoyait à la tête, avec férocité, son instabilité d'opinion...

[Jean Carlier] Un silence embarrassé...

[Juliette Boisrivaud] Très embarrassé, oui, peu digne d'un leader politique, mais il répondra cet après-midi. En fait, les travaillistes disent qu'ils ne sont absolument pas contre l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, mais simplement ils sont contre cette entrée dans les circonstances économiques et politiques actuelles. Enfin, tout ça prend une tournure de règlement de comptes politique entre partis et si cette nuit on en était aux banderilles, tout à l'heure ça va vraiment être l'estocade. Et il ne faut pas oublier non plus que les sondages donnent l'opinion publique contre. Un député conservateur, une femme, a même expliqué hier qu'après avoir fait faire un sondage dans sa circonscription, elle se voyait obligée de voter contre pour respecter l'opinion de ses administrés.

[Jean Carlier] Tout de même, Juliette Boisrivaud, les sondages ont régulièrement été contre l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, mais est-ce qu'il y a une évolution de ces sondages, je veux dire un petit peu plus pour ?

[Juliette Boisrivaud] Justement, je crois que là Andrew Manderstam, qui connaît beaucoup mieux les réactions de dernière seconde des Anglais, va vous dire ce qui peut se passer au cours de ces dernières heures.

[Andrew Manderstam] Tout d'abord, en ce qui concerne les sondages, le tout dernier sondage a été publié hier par le « Daily Express » qui est un journal anti-européen, je crois qu'il faut le signaler, et il prévoit, 39 % des Anglais seraient toujours contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

[Jean Carlier] Mais c'est moins que autrefois !

[Andrew Manderstam] C'est moins qu'autrefois, mais attention, il y a quand même une trentaine qui ne se sont pas prononcés, donc c'est quand même la majorité qui est toujours contre l'adhésion britannique. Maintenant, en ce qui concerne le vote ce soir, les pronostics concernant le vote varient actuellement entre 40 et 100 de majorité en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Le « Daily Telegraph » qui est l'organe semi-officiel du parti conservateur parle de 40 sièges d'écart. Le « Daily Express » qui, je vous le disais, est anti-européen, laisse entendre que le gouvernement pourrait même

perdre le vote, mais se serait vraiment assez invraisemblable.

[Jean Carlier] À votre avis, et là aussi ma question s'adresse à Juliette Boisrivaud qui a suivi les débats, le vote est acquis tout de même ?

[Juliette Boisrivaud] Et bien, on le dit, mais vraiment l'atmosphère de ces débats et la façon très personnelle dont ça se déroule, parce qu'à la dernière seconde chacun – c'est toutes les vingt années qu'il y a derrière qui ressortent – à la dernière seconde, chacun est un petit peu plus libre et c'est un peu flottant quand même. On pourrait avoir une surprise, mais enfin je ne le pense pas.

[Jean Carlier] Tout de même ! Jacques Chapus voudrait vous poser une question.

[Jacques Chapus] Oui, je voudrais savoir : si le vote est oui, est-ce qu'il y a une autre instance qui peut décider après cette Chambre ou est-ce que, d'une manière définitive, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun serait acquise ce soir ?

[Juliette Boisrivaud] Je pense qu'elle serait acquise, mais il y a de toute façon le vote pour les législations d'entrer dans le Marché commun et c'est là-dessus que les travaillistes, qui ont décidé de voter quand même comme le gouvernement, disent que, après, ils vont s'opposer à toutes les formalités de législation. C'est-à-dire que ça peut tout de même un peu reculer les choses.

[Jacques Chapus] Par exemple en France, il y a la Chambre des députés et il y a le Sénat et quelque chose devient définitif lorsque l'un et l'autre l'ont voté. Est-ce que ça existe, ça ?

[Jean Carlier] Non, Jacques Chapus, je vais faire une rectification. En fait, le dernier mot revient toujours à l'Assemblée nationale.

[Jacques Chapus] Est-ce qu'il peut y avoir une navette ?

[Juliette Boisrivaud] Je crois que, de toute façon, quand ça va être voté, si c'est voté, l'Angleterre, bon gré mal gré et on dirait même mal gré, surtout mal gré aujourd'hui, va entrer dans le Marché commun quoi qu'il arrive.

[Jacques Chapus] Alors, si c'est oui et si le vote donc est irrévocable, quand la Grande-Bretagne rentrera-t-elle dans le Marché commun ? C'est-à-dire à quelle époque, en effet, les accords qui existent déjà avec les Six deviendront des accords des Sept ?

[Andrew Manderstam] Le 1er août 1973 avec une période transitoire de cinq ans.

[Jean Carlier] Oui, et même on peut dire... ça, c'est une date effectivement, Andrew Manderstam a raison de vous le dire. Mais il y aura encore des négociations après. Enfin, tout ça se fait sur une sorte de tapis roulant qui roule lentement.

[Juliette Boisrivaud] Je crois qu'on se battra beaucoup après le vote aussi.

[Jean Carlier] Bon, je vous remercie et pour marquer ce jour historique, une image : pour marquer ce jour historique du « oui » de la Grande-Bretagne à son entrée dans le Marché commun, les Européens vont allumer des grands feux ce soir après le vote sur les deux rives, sur l'une des falaises de Douvres et l'autre en face, sur la côte française à Calais, allumés symboliquement par l'adjoint au maire de Douvres qui traversera tout exprès le Channel. Espérons que le brouillard n'empêchera pas de voir ces feux d'une rive à l'autre, ce serait mauvais présage.